

En nous écartant légèrement du chemin, une vue imprenable s'offre à nos yeux. On y observe toute la plaine alluviale. En contre-bas, la **Mehaigne** forme un vaste méandre. Sur la rive convexe, la vitesse du courant est plus élevée que sur la rive concave. L'érosion différentielle explique l'important contraste entre les pentes des deux flancs de la vallée : de notre côté, la pente est très forte ; l'environnement est forestier et le sous-sol calcaire ; sur le flanc opposé, la pente est douce et des cultures ont été installées sur un limon peu épais reposant sur des schistes.

À la sortie du bois de Mozon, sur notre gauche, se dresse la **3** ferme Mozon. Cette ferme isolée, avec des bâtiments datant de la deuxième moitié du 19^e siècle, associe divers matériaux, dont le caractéristique schiste local. C'est un lieu où la résistance s'organisait pendant la 2^e guerre mondiale. C'était le QG de l'Armée Secrète.

Nous empruntons ensuite le chemin à gauche et descendons vers Fumal. À l'entrée de la rue du Village se dresse la chapelle "Notre-Dame des Affligés". Nous descendons la rue et après la "ferme de l'Escaille" (qui doit probablement son nom au wallon "scaye" qui signifie ardoise), nous tournons à droite rue Caton. Nous empruntons le sentier entre deux maisons qui longe la Mehaigne. Celle-ci prend sa source au village de Saint-Denis-Bovesse (entre Gembloux et la Bruyère) et se jette dans la Meuse à hauteur de Huy-Statte. Elle est longue de 65 km. Ses versants meubles permettent la nidification du martin-pêcheur qui creuse un tunnel de 1m de long. Notons quelques habitants de la Mehaigne : gardons, barbeaux, goujons, quelques vairons, truites et perches... le permis de pêche est obligatoire.

À la sortie du sentier, nous tournons à gauche puis directement à droite et juste après le RAVEL, nous montons la rue de la Vieille Cense. Nous longeons alors la "Ferme Cense d'Al Fosse" (ou ferme de la Vieille Cense), le **4** château, l'église Saint-Martin et le magnifique parc (17^e au 19^e siècle).



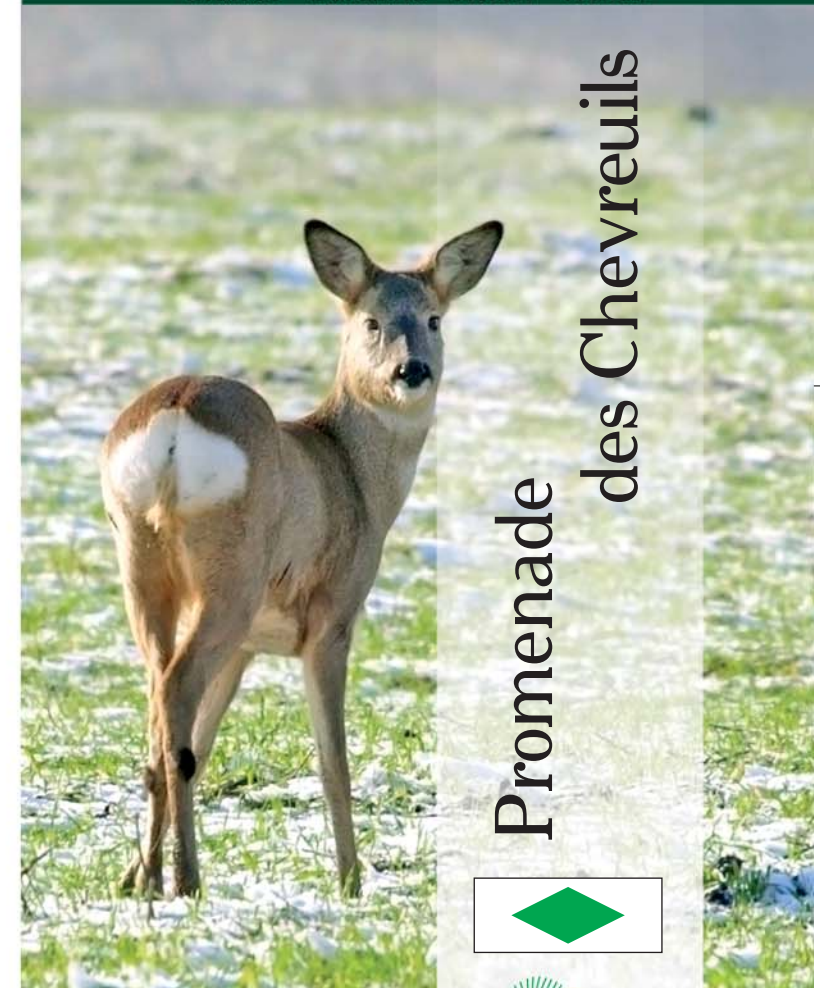
Le site entier est classé et formait à l'origine un domaine mérovingien. L'édifice actuel de la ferme de la Vieille Cense date de 1565. Elle se trouvait initialement en contrebas en bordure de Mehaigne. Sa façade est de style gothico-renaissance. La tour carrée du château date de 1622. L'aspect du clocher de style mosan doit remonter après l'incendie de 1722. L'église Saint-Martin est un édifice remontant au 16^e siècle mais profondément remanié en 1884. Le cimetière dissimule les ruines du Mousti, vestiges du château primitif du 12^e siècle. "Moustier" en vieux français désignait soit un monastère, soit une église.

Au bout de la rue, nous tournons à gauche, pour rejoindre la plaine de jeux et l'espace multisports sur la place de Fumal, notre point de départ.

PROVINCE DE LIÈGE

Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



Promenade des Chevreuils



BR 01 • 9,0 km

Burdinale
& Mehaigne
Maison du Tourisme

Difficulté moyenne : quelques petites montées.

Départ : Place de Fumal.

Nous empruntons le RAVeL en longeant le pont surplombant la Mehaigne. Un peu plus loin, nous le quittons pour rejoindre un petit sentier. Là-bas, nous nous engageons sur la gauche et montons la rue Les Trouis. Dans la campagne, nous tournons à droite et de retour sur la route, prenons à gauche en direction de Marneffe.

Nous découvrons un panorama de toute beauté. La vallée s'offre verdoyante, parsemée de bois et de campagnes. Nous voyons, sur l'autre versant, la travée par laquelle nous avons pu admirer le premier point de vue.

Arrivés à proximité d'une cabine électrique en brique, deux possibilités de chemins s'offrent à nous : soit nous continuons sur la route de Marneffe à travers les campagnes, soit nous empruntons le petit sentier bordé de peupliers devant l'installation porcine. Dans les deux cas, nous arrivons au Bois de Môlu.

Au bout du sentier, nous tournons à gauche en longeant le bois. Le Bois de Môlu est une propriété privée, respectez-le. Après une longue descente, nous dépassons une maison isolée et nous aboutissons sur la rue Entre Deux Thiers. Nous quittons cette rue en rentrant sur la gauche dans un petit bois que nous traversons.



À l'orée, nous rejoignons le village de Huccorgne et son moulin banal. L'ancien **1 moulin banal de Huccorgne** avec son logis daté de 1784 et ses dépendances des 18^e et 19^e siècles, est un bon exemple des nombreux moulins établis sur le cours de la **Mehaigne** et ses affluents. On

notera une grange en colombage du 17^e. Ce mode de construction, jadis plus fréquent, est encore bien représenté dans la Vallée de la Burdinale.



À hauteur du moulin nous nous engageons sur un sentier à gauche qui aboutit sur la rue de la Houblonnière. Nous prenons à gauche et apercevons le **2 château de Famelette**. Sans doute, à l'origine, une des défenses périphériques du château de Moha. Famelette dresse aujourd'hui

fièrement un ensemble de calcaire, essentiellement des 16^e et 18^e siècles. La flèche du donjon du 14^e et la grange de 1563-1564 sont remarquables. La grange abrite le musée du Cycle.

Nous entrons en forêt. Le **Geai des chênes** atteste déjà de notre présence. Il est appelé le gendarme de la forêt : son cri puissant prévient d'une intrusion. En automne, il peut enfouir jusqu'à 5.000 glands dont il est friand. Il permet donc la dissémination des chênes. Au printemps, une odeur d'ail vient nous chatouiller l'odorat : c'est l'**ail des ours**, plante vivace, de sol frais et humide (respectez la nature, cueillez-le avec parcimonie). Le long du chemin, nous observons la clématite des haies. Elle se rencontre partout, dans les haies et sur les talus boisés et ensoleillés. Elle se plait en sols calcaires. En automne, ses fruits forment des masses cotonneuses blanches. Elle sert aussi de gîte pour les oiseaux. Vous entrez dans le "Bois Brûlé" : c'est une propriété privée, ne sortez pas du sentier. Nous continuons notre ascension et au détour du chemin, nous pourrions apercevoir les traces de passage d'un chevreuil. Le



chevreuil, de la taille d'un grand chien, apprécie l'alternance de bois, de bosquets, de champs et de prairies. Il se nourrit de feuillage, d'écorces, de rameaux, de bourgeons et de baies. Quelques indices de sa présence :

- L'emprunte des sabots cornés de 4,5 cm de long et 3 cm de large.
- Les moquettes disposées en petits tas sur le sol.
- La coulée : passages étroits empruntés par le chevreuil pour quitter le bois et aller brouter l'herbe.
- Les frottis : l'écorce est rayée entre 20 cm du sol et 1m de haut. Le chevreuil attaque de petits arbres.
- Le cri : c'est l'aboïement qui ressemble à celui d'un chien.



Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96
E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be
Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne